

**BUDGET ANNEXE CIAS DÉDIÉ À L'EHPAD
APPROBATION DE L'ERRD 2025**

L'an deux mil vingt-six, le 12 mars, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 27 février 2026, s'est réuni à Aime-la-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI.

Sylviane DUCHOSAL est désignée secrétaire de séance.

Présents :

Mesdames Michèle BARRIOZ, Brigitte BETRANCOURT, Bernadette CHAMOUSSIN, Sylviane DUCHOSAL, Rose PAVIET
Monsieur Lucien SPIGARELLI (Président)

Absents :

Madame Anne-Marie CHENAL
Monsieur Thierry MARCHAND MAILLET

En cours de remplacement :

Madame Sylvie FONDARD

Date de publication : 17 mars 2026 au 17 mai 2026

M. le Président, en sa qualité d'ordonnateur quitte la salle. La présidence est assurée par Mme Sylviane DUCHOSAL, Vice-Présidente.

La Vice-Présidente rappelle que l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) est établi par l'ordonnateur de l'établissement qui rend ainsi compte annuellement des opérations budgétaires. Il se compose des documents suivants et il est transmis aux tarificateurs au plus tard le 30 avril :

- Une synthèse de l'ERRD par section d'imputation
- Un rapport d'activité et financier qui porte sur l'exécution budgétaire de l'exercice
- Une annexe sur la capacité d'autofinancement
- Une annexe sur l'état de la dette.

Le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe de l'EHPAD « La Maison du Soleil » est joint en annexe.

Les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION	
Titres émis	2 806 221.55 €
Mandats émis	2 797 505.18 €
RESULTAT COMPTABLE D'EXPLOITATION 2025	
Résultat d'exploitation 2025	8 716.37 €

- **ERRD par section d'imputation**

- Le résultat de la section d'exploitation définit les produits et les charges comptabilisés au cours de l'exercice, pour 2025 s'élève à **8 716.37 €**

FONCTIONNEMENT

Libellé		ERRD 2024	EPRD 2025	ERRD 2025
DEPENSES				
HEBERGEMENT	Dépenses afférentes à l'exploitation courante (groupe 1)			
	Total dépenses afférentes à l'exploitation courante	308 482,80 €	317 224,00 €	307 329,42 €
DEPENDANCE	Dépenses afférentes à l'exploitation courante			
	Total dépenses afférentes à l'exploitation courante	33 944,63 €	35 236,00 €	36 270,83 €
SOIN	Dépenses afférentes à l'exploitation courante			
	Total dépenses afférentes à l'exploitation courante	20 354,78 €	24 050,00 €	25 411,05 €
	TOTAL DEPENSES GROUPE 1	362 782,21 €	376 510,00 €	369 011,30 €
HEBERGEMENT	Dépenses afférentes au personnel (groupe 2)			
	Total dépenses afférentes au personnel	530 849,70 €	404 269,76 €	580 458,37 €
DEPENDANCE	Dépenses afférentes au personnel			
	Total dépenses afférentes au personnel	403 125,90 €	640 848,11 €	644 053,76 €
SOIN	Dépenses afférentes au personnel			
	Total dépenses afférentes au personnel	1 010 869,27 €	962 510,96 €	790 021,22 €
	TOTAL DEPENSES GROUPE 2	1 944 844,87 €	2 007 628,83 €	2 014 533,35 €
HEBERGEMENT	Dépenses afférentes à la structure (groupe 3)			
	Total dépenses afférentes à la structure	374 812,71 €	391 416,30 €	381 370,85 €
DEPENDANCE	Dépenses afférentes à la structure			
	Total dépenses afférentes à la structure	10 258,15 €	13 562,70 €	7 025,32 €
SOIN	Dépenses afférentes à la structure			
	Total dépenses afférentes à la structure	32 305,58 €	28 750,00 €	25 564,36 €
	TOTAL DEPENSES GROUPE 3	417 376,44 €	433 729,00 €	413 960,53 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	2 724 003,52 €	2 817 867,63 €	2 797 505,18 €
RECETTES				
HEBERGEMENT	Produits de la tarification (groupe 1)			
	Total recettes de la tarification	1 023 770,39 €	1 044 855,16 €	1 067 099,55 €
DEPENDANCE	Produits de la tarification			
	Total recettes de la tarification	325 906,35 €	322 633,86 €	346 820,79 €
SOIN	Produits de la tarification			
	Total recettes de la tarification	938 689,93 €	916 133,05 €	825 381,32 €
	TOTAL RECETTES GROUPE 1	2 288 366,67 €	2 283 622,07 €	2 239 301,66 €
HEBERGEMENT	Autres produits relatifs à l'exploitation			
	Total recettes autres produits relatifs à l'exploitation	224 748,79 €	78 163,26 €	202 500,65 €
DEPENDANCE	Autres produits relatifs à l'exploitation			
	Total recettes autres produits relatifs à l'exploitation	65 529,76 €	287 321,95 €	232 215,88 €
SOIN	Autres produits relatifs à l'exploitation			
	Total recettes autres produits relatifs à l'exploitation	178 538,95 €	97 377,67 €	130 015,97 €
	TOTAL RECETTES GROUPE 2	468 817,50 €	462 862,88 €	564 732,50 €
HEBERGEMENT	Produits financiers et produits non encaissables			
	Total recettes des produits financiers et produits non encaissables	35,42 €	805,32 €	1 395,86 €
DEPENDANCE	Produits financiers et produits non encaissables			
	Total recettes des produits financiers et produits non encaissables	- €	- €	- €
SOIN	Produits financiers et produits non encaissables			
	Total recettes des produits financiers et produits non encaissables	- €	791,63 €	791,53 €
	TOTAL RECETTES GROUPE 3	35,42 €	1 596,95 €	2 187,39 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	2 752 519,64 €	2 747 081,90 €	2 806 221,55 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT	32 216,07 €	-69 785,93 €	8 716,37 €

- La notion de résultat d'investissement au sens classique du terme (titres- mandats d'investissement) n'a plus de sens dans la mesure où l'exploitation, par le biais de la CAF, alimente et participe à la variation du fonds de roulement qui constitue la ligne d'équilibre de l'EPRD.

INVESTISSEMENT				
Article	Libellé	ERRD 2024	EPRD 2025	ERRD 2025
DEPENSES				
HEBERGEMENT				
TITRE 1 (ch 021)	Remboursement des dettes financières			
		2 670,00	6 500,00	2 860,00
TITRE 2 (ch 022)	Acquisition de l'élément de l'actif immobilisé			
		50 014,50	66 798,99	61 015,07
	Total dépenses d'investissement	52 684,50	73 298,99	63 875,07
SOIN				
TITRE 2 (ch 022)	Acquisition de l'élément de l'actif immobilisé			
		2 887,50	400,00	-
	Total dépenses d'investissement	2 887,50	400,00	-
	TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	55 572,00	73 698,99	63 875,07
RECETTES				
HEBERGEMENT				
TITRE 1 (ch 027)	Augmentation des capitaux propres			
		26 893,69	13 087,00	10 869,53
TITRE 2 (ch 028)	Augmentation des dettes financières			
		5 000,00	7 500,00	4 000,00
	Total recettes d'investissement	31 893,69	20 587,00	14 869,53
SOIN				
TITRE 1 (ch 027)	Augmentation des capitaux propres			
		-	-	2 221,36
TITRE 2 (ch 028)	Augmentation des dettes financières			
		-	-	-
	Total recettes d'investissement	-	-	2 221,36
	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	31 893,69	20 587,00	17 090,89

Capacité d'autofinancement

Capacité d'autofinancement en euros/ ERRD 2025/EHPAD				
Libellé	ERRD 2024		ERRD 2025	
	TOTAL	€ N-1	TOTAL	€ N-1
Recettes d'exploitation				
G1 Produits de la tarification	2 288 366,67	128 448,86	2 239 301,66	- 49 065,01
G2 Autres produits relatifs à l'exploitation	468 817,50	- 80 019,75	564 732,50	95 915,00
<i>Dont subvention COVA</i>	350 000,00	-	390 000,00	40 000,00
G3 Produits financiers et non encaissables	35,42	35,42	2 187,39	2 151,97
Total recettes d'exploitation	2 757 219,59	48 464,53	2 806 221,55	49 001,96
Dépenses d'exploitation				
G1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	362 782,21	- 4 334,64	369 011,30	6 229,09
G2 Dépenses afférentes au personnel	1 944 844,87	- 96 888,60	2 014 533,35	69 688,48
G3 Dépenses afférentes à la structure	417 376,44	44 161,58	413 960,53	- 3 415,91
Total dépenses d'exploitation	2 725 003,52	- 57 061,66	2 797 505,18	72 501,66
Résultat comptable				
Recettes d'exploitation	2 757 219,59	48 464,53	2 806 221,55	49 001,96
Dépenses d'exploitation	2 725 003,52	- 57 061,66	2 797 505,18	72 501,66
Résultat net	32 216,07	105 526,19	8 716,37	- 23 499,70
Capacité d'autofinancement (après retraitement)				
Résultat net	32 216,07	105 526,19	8 716,37	- 23 499,70
Dotations aux immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Dotations aux immobilisations corporelles	35 032,11	- 676,98	37 675,34	2 643,23
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-	-	1 596,85	1 596,85
Capacité d'autofinancement	67 248,18	104 849,21	44 794,86	- 22 453,32

Le résultat de l'exercice 2025 est excédentaire de **8 716,37 €**, en diminution significative par rapport à l'exercice 2024, avec un écart de près de 24 000 €.

La capacité d'autofinancement demeure toutefois positive et permet de couvrir les dépenses courantes d'équipements. Ces investissements, nécessaires au bon fonctionnement de la structure et à l'amélioration des conditions de vie des résidents, sont financés par les capitaux propres, et plus particulièrement par la réserve d'excédent affectée à l'investissement, constituée dans le cadre des Compléments Non Renouvelables engagés en 2020 par l'ARS au titre du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Pour mémoire, les autorités de tarification recommandent, pour les EHPAD publics non propriétaires du bâti, de dégager un taux de capacité d'autofinancement représentant en moyenne 2,5 % des recettes courantes de fonctionnement.

L'ERRD de l'exercice 2025 de l'EHPAD est conforme au compte de gestion établi par le comptable public.

Ceci exposé,

Le Conseil d'Administration,

Après avoir délibéré en l'absence du Président,

- nombre de votants : 5
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 5
- nombre de votes « pour » : 5
- nombre de votes « contre » : 0

Conformément à l'article R.314-232 du CASF pour l'ERRD 2025,

Conformément à l'article R.314-223 du CASF pour le rapport financier et budgétaire,

APPROUVE l'ERRD de l'exercice 2025 de l'EHPAD.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 12 MARS 2026

Ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance,

Sylviane DUCHOSAL



Le Président,

Lucien SPIGARELLI

C.I.A.S.
LE CHALET - BP 60
73212 AIME LA-PLAGNE CEDEX

